

Madame Catherine PANASSIER

Mairie du 3^{ème} Arrondissement

18, rue François GARCIN

69003 LYON

Madame le Maire,

Je porte à votre connaissance le squat d'un local sis 3, rue des Teinturiers à Lyon 3ème. Ce local servait de débarras et d'entrepôt pour les compteurs lors de l'exploitation par EDF-GDF d'une agence commerciale angle avenue Georges Pompidou et rue Etienne Richerand. L'agence commerciale et les bureaux EDF-GDF ont été remplacés par un accueil de jour de l'Hôpital du Vinatier, le Centre Ambulatoire de Psychiatrie Publique Adultes (C.A.P.P.A.) Villette. Le local, lui, est resté sans affectation précise, mais encombré de cartons et de palettes, et non sécurisé par une serrure.

Or, déjà fin mai début juin, des personnes ayant élu « domicile », surtout la nuit, dans ce local, j'étais allée à ce titre prévenir les employés du Centre Ambulatoire, qui ignoraient la présence de ce local, pour les risques liés aux matériaux facilement inflammables stockés. Les tapages nocturnes répétés de ces personnes souvent alcoolisées ont cessés mi-juin suite à leur départ.

Depuis une quinzaine de jours, ce sont plus d'une dizaine de personnes dont 5 ou 6 enfants âgés de moins de 10 ans qui squattent de nouveau ce local. Ce dernier n'étant pas dédié à une occupation de ce type n'est pas équipé de sanitaires, les besoins naturels se font donc dans la rue des Teinturiers, entre 2 voitures, contre les murs des copropriétés avoisinantes ou sous les porches des garages, à la vue de tous les passants (nous sommes sur un trajet d'écoles : écoles Charial, Pompidou, de La rize et Cité Scolaire Lacassagne). De plus, les nuisances sonores

(cris, disputes, insultes) se succèdent nuit et jours et nuisent à la quiétude des riverains. Les déchets sont déposés au pied des arbres ou sur les trottoirs.

Les rues des Teinturiers, Etienne Richerand et Antoine Charial déjà peu entretenues sont fortement impactées par ces incivilités. D'autant plus que nous accueillons déjà le local social de l'association LAHSO, 66, rue Etienne Richerand.

Je ne parlerai pas du parc JUGAN, situé à 3 mn à pied, dont l'occupation, nuits et jours, par des migrants et son état de propreté et d'hygiène déplorables nuisent fortement aux riverains que nous sommes en les empêchant de le traverser ou d'emmener simplement leurs enfants et petits-enfants profiter de cet espace de verdure.

L'exaspération des riverains grandit chaque jour.

Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Je fais parvenir une copie de ce courrier au CIL Villette-Paul Bert.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'expression de mes cordiales salutations.

Fait à Lyon, le 16 Septembre 2019

[REDACTED]

[REDACTED]

✉ [REDACTED]

☎ [REDACTED]